

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03780

Numéro SIREN : 852 590 116

Nom ou dénomination : 2MN RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2021 sous le numéro de dépôt 3946



10 FEV. 2021

n° de
dépôt

3946

n° de
facture

Quay.

2MN RESTAURATION
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros

Siège social : 3 ALL DU BOURBONNAIS, 78310 MAUREPAS
852 590 116 RCS VERSAILLES

Copie certifiée conforme
à l'original

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à -11 884 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-11 884 euros
Au compte "report à nouveau"	-11 884 euros
S'élevant ainsi à -11 884 euros	

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
HADOUNE Nedjmeddine

Désignation de l'entreprise 2MN RESTAURATION

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 3 Bis ALLEE DU BOURBONNAIS 78310 MAUREPAS

SIRET 8 5 2 5 9 0 1 1 6 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 0 5 Durée de l'exercice précédent * 1 1

ACTIF

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9 Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010 52 000		012		52 000
	{ Fonds commercial *					
	Autres *	014 500		016 69		431
	Immobilisations corporelles *	028 54 735		030 5 011		49 724
	Immobilisations financières * (1)	040 4 425		042		4 425
Total I (5)		044 111 660		048 5 080		106 579
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060 1 866		062		1 866
	Avances et acomptes versés sur commandes	064 660		066		660
	Créances (2)					
	{ Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Autres * (3)	072 5 059		074		5 059
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084 7 965		086		7 965
	Charges constatées d'avance *	092 66		094		66
Total II		096 15 616		098		15 616
Total général (I+II)		110 127 275		112 5 080		122 195

PASSIF

				Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	4 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	)	132	
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	(11 884)
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	(7 884)
	Provisions pour risques et charges			Total II 154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	5 347
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	118 931)	172	124 732
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	130 079
Total général (I + II + III)				180	122 195
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	111 660
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2MN RESTAURATION

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				au titre de l'IR		209		210	52 566	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires				215		214		
		Services *					217		218		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *									224	
	Subventions d'exploitations reçues									226	
	Autres produits									230	2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	52 568
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234	21 868
	Variation de stocks (marchandises) *									236	(1 866)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238	614
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	25 665		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	68			
	Rémunérations du personnel *									250	11 376
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	1 582
	Dotations aux amortissements *									254	5 080
	Dotations aux provisions									256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	42		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)										264	64 429

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

					270	(11 862)
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)	294
Produits exceptionnels					(IV)	290
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		317	}	300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		318		22
Impôt sur les bénéfices *					(VII)	306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(11 884)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			312		314	11 884
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			316			
Provisions non déductibles *			318			
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			322			
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		324	22
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		330	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			251		998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (11. octies et octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (11. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (11. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	341			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993			
Créance due au report en arrière du déficit			346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		350	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						
Bénéfices col. 1	Déficit col. 2		352		351	11 862
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						
Bénéfices col. 1	Déficit col. 2		370		372	11 862

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2MN RESTAURATION

3 Bis ALLEE DU BOURBONNAIS

78310 MAUREPAS

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/08/2019 au 31/12/2019

édité le 18/12/2020

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 122 194,68 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -11 883,84 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 05 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial		52 000		52 000	
Autres		500		500	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels		52 435		52 435	
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport		2 300		2 300	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières		4 425		4 425	
TOTAL		111 660		111 660	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ^r Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles		69		69
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels		4 973		4 973
Install. générales, agencem., aménagement. divers				
Matériel de transport		38		38
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL		5 080		5 080

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	2 696		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	118 932		
Débiteurs divers	660		
Charges constatées d'avance	66		
TOTAL GENERAL	122 354		
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 347			
Personnel et comptes rattachés	2 928			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 672			
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	9 947			
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX

6.1 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution	500	33,33
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL	500	33,33

6.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMMERCIAL	52 000			

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	864
Dettes fiscales et sociales	1 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 878

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	66	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	66	

Commentaires:

7.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	52 566
Ventes de produits finis	
Prestations de services	
TOTAL	52 566

Répartition par marché géographique	Montant
France	52 566
Etranger	
TOTAL	52 566

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2019 5 mois	31/07/2019 mois	31/07/2019 mois	31/07/2019 mois	31/07/2019 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	4 000				
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	52 566				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-6 803				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-6 803				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-11 884				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	5				
b) Montant de la masse salariale	11 376				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 582				

Observations complémentaires

Copie certifiée conforme
à l'original



2MN RESTAURATION

3 Bis ALLEE DU BOURBONNAIS

78310 MAUREPAS

LIASSE FISCALE 31/12/2019 IS / RS

Période du 01/08/2019 au 31/12/2019

édité le 25/06/2020

2MN RESTAURATION
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 3 ALL DU BOURBONNAIS, 78310 MAUREPAS
852 590 116 RCS VERSAILLES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

Copie certifiée conforme
à l'original

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

L'activité de l'exercice est reflétée par le détail des différents postes du bilan selon un exercice de 5 mois.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

S'agissant de notre premier exercice social, les résultats qui vous sont présentés ne doivent pas être interprétés comme réellement significatifs et notre activité, compte tenu de la prise en charge des frais inévitables de démarrage et de lancement.

En fonction des premiers résultats obtenus depuis le début de l'exercice en cours et des moyens mis en œuvre, nous pouvons espérer une marge bénéficiaire à la hauteur de nos objectifs initiaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 52 566 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 20 616 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 25 665 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 68 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 11 376 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 582 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 5 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 080 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 42 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 64 429 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -11 862 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -11 862 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -22 euros,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -11 884 euros.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 122 195 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de - 11 884 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-11 884 euros
Au compte "report à nouveau"	-11 884 euros
S'élevant ainsi à -11 884 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -7 884 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social.

Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la présente consultation de la collectivité des associés.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MAUREPAS
Le 30 juin 2020

Le Président
Signature du Président

